



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Guide sécurité SÉNÉGAL

Introduction

Ce document vient en **complément** de la politique de sécurité et du livret sécurité qui ont été remis avant le départ, ainsi que de la fiche pays extraite de la rubrique **Conseils aux voyageurs** du site du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Il est à noter que le Représentant National de France Volontaires au Sénégal (Moussa BAH) est **responsable de la sécurité des volontaires** dans le pays et est de ce fait en lien régulier avec le Consulat général de France.



Cartographie des zones à risques du MEAE (actualisée le 11/08/2025)

- La situation politique du Sénégal est stable même si des tensions peuvent parfois survenir en période électorale.
- L'une des principales menaces sécuritaires concerne les biens (vols à l'arraché, pickpockets), avec une recrudescence des actes au moment des grandes fêtes (Tabaski, Korité, etc.). Les expatriés sont parfois perçus comme ayant beaucoup d'argent.
- La santé est un vecteur de risques au Sénégal, qui se concentre sur deux points : les maladies transmises par les moustiques et l'hygiène alimentaire.
- Enfin, les accidents de la route restent le risque le plus important au Sénégal.

- En 2019, 745 accidents routiers mortels ont été déplorés au Sénégal (3 fois plus qu'en France en comparaison du nombre d'habitants).*
- Cas de paludisme en 2022 : plus de 390 000 dont 273 décès confirmés (Estimation à plus de 2000 décès).

*Source : [Agence nationale de sécurité routière Sénégalaise](#)

**Source : [Severe Malaria Observatory](#)

Principaux risques au Sénégal

Risques liés aux transports

- L'état des routes est plutôt bon, particulièrement entre les grandes agglomérations. (L'état peut se dégrader lors de la saison des pluies).
- Les accidents de la route sont l'une des premières causes de mortalité chez les expatriés.
- Le code de la route n'est pas toujours respecté par certains utilisateurs surtout dans les grandes villes et particulièrement à Dakar.
- Beaucoup de véhicules sont vétustes.



Mesures de précaution

- Rester vigilant en tant que piéton.
- Il est fortement déconseillé d'effectuer des trajets interurbains de nuit (mauvaise visibilité, présence de piétons ou d'animaux sur les routes, difficulté d'accès aux secours en cas d'accident).
- Porter sa ceinture de sécurité (obligatoire à l'avant), respecter le code de la route, maîtriser sa vitesse.
- Eviter si possible de monter dans des véhicules vétustes et prêter attention à l'état de vigilance (ébrioité, drogue, fatigue) du chauffeur.
- Choisir des chauffeurs de confiance pour vos trajets longs ou privilégier la compagnie de bus Dem Dikk.
- En cas de déplacement en 2 roues, porter un casque homologué par l'UE et porter des vêtements protecteurs. Eviter la circulation de nuit.
- Privilégier les applications (Yango, Heetch, etc.) pour se déplacer. Verrouiller les portes et remonter les vitres. S'assurer d'avoir la monnaie pour les règlements en liquide.
- Pour les transports en commun à Dakar, privilégier, le TER, le BRT, les bus Dakar Dem Dikk et les bus Tata. Prendre garde à ses affaires.



Risques sanitaires*

- Paludisme
- Autres maladies transmises par les moustiques (Dengue, Chikungunya, fièvre jaune...)
- Eau non potable et aliments souillés (dysenterie)
- Choléra, bilharziose**
- MST et IST
- Rage
- Insolation, coups de soleil, déshydratation

*Source : [MEAE Sénégal page santé](#)

**Source : [IRD](#)

Mesures de précaution et traitement

- Dormir sous moustiquaire, porter des vêtements longs, se renseigner sur les zones et périodes épidémiques (hivernage, [zones tropicales](#)), utiliser un anti-moustique adapté de jour comme de nuit.
- Détruire les foyers potentiels de reproduction des moustiques chez soi (eau stagnante : soucoupes de pot de fleur, gouttières, pneus).
- Boire de l'eau en bouteille, bouillie, filtrée ou décontaminée. Eviter les glaçons si l'on n'est pas sûr de leur provenance.
- Eviter de manger viandes, poissons et œufs peu ou pas cuits.
- Bien laver ses légumes et fruits à l'eau saine, ou bien, les peler.
- Veiller à se protéger durant les rapports sexuels avec des préservatifs homologués par l'UE.
- En cas de fièvre ou symptômes grippaux, immédiatement consulter un médecin pour réaliser un test paludique (la maladie, potentiellement mortelle, peut dégénérer très rapidement).
- En cas de diarrhée, s'hydrater abondamment (avec des solutions salées et sucrées, s'il n'est pas possible de s'alimenter). Si présence de fièvre, de sang ou que la diarrhée persiste plus de 72h, consulter un médecin immédiatement.
- Rester à l'écart des animaux, particulièrement ceux errants. En cas de morsure, consulter un centre antirabique immédiatement. (Pour rappel la vaccination n'immunise pas entièrement contre la rage).
- Ne pas se baigner dans des eaux douces stagnantes ou à faible débit.

Risques criminels et délinquances



- La délinquance est principalement présente dans les villes et les lieux touristiques. Elle est avant tout dirigée contre les biens.
- Les vols à l'arraché sont très fréquents surtout en période de fête (Tabaski, fin d'année, etc.) que l'on se déplace à pied, en voiture ou en scooter.
- Des pickpockets sévissent dans les lieux fréquentés (marchés, transports) et touristiques.
- Les cambriolages restent fréquents.
- Des risques d'arnaques existent dans la rue, par téléphone, sur internet, lorsqu'on négocie, dans les lieux touristiques (aéroports, etc.).

Mesures de précaution

- Opter pour une banane ou un sac en bandoulière près du corps/caché pour les affaires de valeur.
- Ne pas porter de bijoux et objets ostentatoires.
- En cas de menace de vol ou de vol effectif, ne pas s'opposer, ne pas poursuivre le voleur.
- Essayer de toujours prévenir une personne de sa localisation / son trajet.
- Éviter de se promener seul la nuit particulièrement dans les lieux non/mal éclairés ou peu fréquentés.
- En ville, rouler vitres et portières verrouillées.
- Dans les lieux publics, ranger son téléphone. Être vigilant lors de son utilisation.
- Faire des photocopies et des scans de son passeport et de ses papiers importants pour faciliter leur reproduction en cas de vol/perte. (**Procédure**)
- Éviter de se retrouver en état d'ébriété, particulièrement en étant seul.
- Être vigilant lors de rencontres dans certains lieux (Clubs, bars) notamment lorsque des boissons sont offertes.
- Privilégier un logement dans un quartier "sûr" et avec un gardiennage de nuit comme de jour surtout en milieu urbain.
- Essayer de rester détendu lors de négociations ou lors d'interactions intempestives dans la rue. Tout en étant ferme au moment de refuser.
- Négocier les prix avant tout déplacement en taxi et s'assurer du moyen de paiement final (Wave, Orange Money, liquide).
- Garder des liquidités sur soi en permanence tout en s'assurant que ses autres moyens de paiement fonctionnent (Wave, Orange Money).
- Éviter d'assister à des combats de lutte sénégalaise.

Risques naturels/climatiques

- Les risques sont principalement climatiques au Sénégal.
- Il y a deux saisons principales qui varient en durée et intensité selon les régions :
 - La saison sèche de novembre à juin environ : très ensoleillée, pas de pluie, température relativement douce et clémente).
 - La saison des pluies ou "hivernage" de juillet à octobre environ : avec des températures en hausses et de fortes précipitations.
- Les climats sont différents selon les régions :
 - Sahélien et Sahelo-soudanien dans le nord, le centre, l'est (Louga, Touba, Matam) - les températures peuvent être très élevées (plus de 40°C).
 - Côtier à Saint-Louis, sur la Grande Côte, à Dakar, sur la Petite Côte : relativement doux mais humide et chaud pendant l'hivernage.
 - Tropical et subtropical au sud (Casamance, Sine Saloum, Tambacounda, Kédougou) : très humide, fortes précipitations et fortes chaleurs pendant l'hivernage.
- Un risque de baignade (mer agitée, courants) existe principalement sur la Grande Côte.

Mesures de précaution

- Se renseigner sur les conditions climatiques de la région habitée ou visitée.
- Toujours s'hydrater abondamment.
- Se protéger du soleil (Crème solaire indice 30 minimum), porter un couvre-chef, des lunettes de soleil, éviter les heures les plus ensoleillées.
- Porter des vêtements adaptés (amples, en lin, éviter les matières synthétiques).
- Se baigner dans des zones surveillées.



Risques politico-religieux

- Le Sénégal est un pays démocratique stable. Cependant, des troubles à l'ordre public et autres manifestations peuvent survenir comme au début de l'année 2024.
- La population sénégalaise est en grande majorité musulmane (95% de la population). Bien que très tolérante et ouverte à l'égard des autres cultes (importante communauté chrétienne) et des étrangers, la société sénégalaise reste conservatrice sur certains aspects.
- Certaines zones du pays sont à éviter : frontière malienne et en partie mauritanienne, frontières casamançaises du nord et du sud (Guinée Bissau et Gambie). [\[Voir carte du MEAE en page 2\]](#)
- Dans le contexte actuel, il convient de tenir compte de la menace terroriste sur les pays d'Afrique de l'Ouest, y compris le Sénégal.



Mesures de précaution

- Il est conseillé de se tenir à l'écart des manifestations notamment en période électorale ou grandes revendications sociétales. Ne pas intervenir dans le débat religieux.
- Ne pas prendre de photos ou de vidéos, ne pas diffuser ou écrire des articles à propos. Il est interdit de photographier et de filmer certains sites et bâtiments officiels (aéroports, édifices militaires, présidences et ministères, etc.).
- Être prudent lors d'échanges relatifs à la nature des revendications sociales ou qui traitent de la société et de la religion (place de la femme, Homosexualité, etc.). Surtout pas de jugement.
- Ne pas se poser en "redresseur de torts, ou personne supérieure moralement" dans un milieu qui n'est pas le sien et où les codes culturels sont différents.
- Il convient d'éviter toute attitude provocatrice (envers les religions notamment) et d'adopter des tenues vestimentaires et un comportement décent en public.
- Respecter les us et coutumes du Sénégal (voir [page ci-dessous](#) ou [guide de l'EV](#))

Risques de VSS

Avant-Propos

La question des Violences Sexistes et Sexuelles (VSS) et du harcèlement au Sénégal est complexe et nécessite d'être abordée avec sensibilité et discernement. Il est important de garder à l'esprit plusieurs éléments contextuels, juridiques et culturels :

Un cadre juridique différent de celui de la France

- Le viol n'est criminalisé au Sénégal que depuis 2020, ce qui marque une évolution récente du droit pénal.
- Depuis cette même année, le harcèlement sexuel dans certain cadre notamment professionnel est également puni par la loi. Est ainsi sanctionné : « Le fait de harceler autrui en usant d'ordres, de gestes, de menaces, de paroles, d'écrits ou de contraintes dans le but d'obtenir des faveurs de nature sexuelle, par une personne abusant de l'autorité que lui confèrent ses fonctions. »

Une culture et des normes sociales différentes

- La perception de certains comportements peut varier fortement entre la France et le Sénégal.
- Par exemple, des remarques sur la tenue vestimentaire ou sur l'apparence physique peuvent, dans un cadre professionnel, être formulées sans arrière-pensée et ne sont pas nécessairement perçues comme de la drague ou du harcèlement.
- À l'inverse, porter des tenues courtes peut être mal vu ou mal interprété dans certains contextes locaux.
- Il est donc important d'adapter son comportement à l'environnement culturel tout en restant fidèle à ses valeurs.

Une vigilance nécessaire et une posture d'adaptation

- Certaines mauvaises expériences peuvent survenir au cours de la mission malgré les mesures de prévention mises en place.
- Certaines situations qui seraient perçues comme du harcèlement en France, notamment dans l'espace public, ne sont pas forcément vécues de la même manière par tous au Sénégal. Elles peuvent cependant survenir : il s'agit donc d'être préparé et informé, sans pour autant les banaliser. Signalez les toujours afin d'obtenir l'aide et le soutien nécessaires pour y faire face.

Un engagement clair de France Volontaires

- France Volontaires dispose d'une procédure de prise en charge des victimes de violences sexistes et sexuelles ouverte à tous les volontaires.



[Vidéo de France Volontaires concernant les VSS](#)

Conseils généraux

- Si vous vous sentez en insécurité, **PARTEZ**. Vous ne devez rien à personne.
- Préférez les déplacements en Yango ou Heetch ou partagez votre taxi avec des personnes de confiance.
- Evitez de vous promener seul la nuit, préférez toujours rentrer en groupe.
- Soyez vigilants envers vos compagnons. Dans le cadre de soirées, assurez vous qu'ils rentrent dans des conditions de sécurité optimales.
- Soyez vigilants, lors de rencontres en milieu festif, n'acceptez pas que des boissons vous soient offertes par n'importe qui.
- En cas de problème notamment avec votre structure d'accueil, ne restez pas seul. Parlez en. Signalez le à votre structure d'envoi ou à France Volontaires, même si cela peut causer du tord à votre structure d'accueil. Une procédure a été établie à cet effet. [A retrouver ici](#).
- Vous pouvez également contacter les [boutiques de droit de l'association des juristes sénégalaises](#) qui accompagnent les femmes sur les VLG (Violences Liées aux Genres).



Situations pratiques déjà survenues au Sénégal

Être suivi en journée ou le soir par un inconnu :

Recommandations :

- Si vous êtes suivi et que vous vous en rendez compte, demandez de l'aide à quelqu'un dans la rue (un boutiquier, un vendeur, un passant, etc).
- Ne marchez pas seul le soir, surtout dans des zones moins fréquentées.
- Dès votre arrivée dans le quartier, allez vous présenter à vos voisins, aux "notables" (chef de quartier, *Bajjenu gox* ="marraine de quartier" plutôt en milieu rural), aux gardiens, etc. Ces personnes peuvent devenir des ressources précieuses en cas de besoin. Elles apprendront rapidement vos habitudes (heures de départ et de retour), essayez de renforcer un lien de confiance avec ces personnes.

Agressions sexuelles :

Recommandations :

- Évitez de vous baigner entouré d'inconnus, en particulier les enfants, car certains enfants peuvent être "intrigués" par vos parties intimes.
- Évitez de vous promener seul le soir (même si vous avez 2 minutes à pied à faire), privilégiez le fait d'être accompagné par quelqu'un et/ou de prendre un taxi qui vous dépose juste devant chez vous. Évitez les foules.
- N'invitez pas d'inconnu chez vous, ou ne suivez pas d'inconnu. Ne pas hésiter à demander de l'aide.
- En cas de personne se collant/ se frottant à vous dans le bus. Signalez lui son comportement non tolérable de manière à ce que d'autres personnes l'entendent. Vous pouvez dire "*Boulma rissu*" (Ne m'accoste pas).

Harcèlement de rue :

Recommandations :

- Il est courant qu'on vous demande votre numéro de téléphone ou des informations personnelles, ou qu'on vous fasse des propositions déplacées.
- En cas de demande insistante (un numéro de téléphone, des propositions ou des questions intrusives : "Madame ou mademoiselle?", "tu veux te marier ?", etc.), répondez poliment mais fermement, ayez confiance en vous, n'hésitez pas à faire du "bruit" pour mettre le harceleur dans l'embarras en prenant d'autres personnes se trouvant dans la rue à témoin. "Non merci, je ne suis pas intéressée par vos avances etc."
- L'humour peut également désamorcer une situation. Il est essentiel de connaître vos limites et de ne pas laisser place à des comportements inappropriés. Si la situation devient trop gênante, n'hésitez pas à demander de l'aide à un passant ou à chercher un endroit sûr.

Etre pris en photo sans le consentement :

Recommandations :

- Il peut être fréquent qu'on vous prenne en photo "discrètement" sans vous demander la permission (dans une voiture, à l'extérieur, à la plage etc.) ou qu'on vienne vous demander de vous prendre en photos.
- Si vous n'êtes pas d'accord avec ça, vous pouvez expliquer calmement que vous n'avez pas donné votre autorisation, que le droit à l'image existe et qu'il vous appartient.
- N'hésitez pas à demander à supprimer la/les photo(s) devant vous et en cas de refus à dire que vous pouvez porter plainte pour cela.

Emprise, guide auto-attribué, relation dans le cadre de mission :

Recommandations :

- Il peut arriver qu'une personne (ami, tuteur, connaissance, membre de la structure) s'attribue spontanément un rôle de "guide" dès l'arrivée du volontaire. Cette dynamique peut créer un lien de dépendance et une forme d'emprise, en rendant cette personne progressivement indispensable dans les démarches quotidiennes ou l'intégration sociale. Il faut éviter au maximum de s'appuyer exclusivement sur une seule personne.
- En cas de problème au sein de la structure ou en dehors, **NE RESTEZ PAS SEUL**, il faut en parler immédiatement, à une personne de confiance, à son tuteur, à sa structure d'envoi ou à France Volontaires.

Taxis insistants :

Recommandations :

- Privilégiez les services Yango, Heetch, etc. à Dakar, particulièrement le soir. Signalez tout comportement abusif sur ces plateformes (propos déplacés, prise de numéro sans votre accord, etc.).
- En dehors de Dakar, essayez de prendre des taxis avec des personnes que vous connaissez ou avec un chauffeur de confiance pour éviter toute situation inconfortable ou risquée.

Etre perçu comme une "fille facile" ou un "garçon riche" en tant qu'expatrié :

Recommandations :

- En tant que volontaire sous mandat européen, vous serez parfois perçu comme riche, disponible, ouvert ou naïf : cela peut entraîner des comportements intéressés ou envahissants.
- Méfiez-vous et fixez vos limites relationnelles (une relation cordiale ne doit pas être interprétée comme de la disponibilité affective ou sexuelle. Une personne peut aussi se lier avec vous de manière intéressée).



Risques psycho-sociaux et gestion du stress

En tant qu'expatrié on est potentiellement plus vulnérable aux risques psycho-sociaux.

- L'absence de repères, le changement de vie, de culture, de rythme ;
- La solitude, l'éloignement de la famille, des amis ;
- Le surengagement, la confrontation avec des milieux démunis, difficiles ;

sont autant de facteurs qui peuvent créer du stress et des difficultés psychiques.

Vivre dans une grande ville et notamment à Dakar peut aussi ajouter son lot de stress (nuisances sonores, pollution, embouteillages, etc.).

Conseils

Ces conseils peuvent paraître simples mais il est important de les garder en tête :

- Se connaître soi-même : faire attention aux signaux faibles et moins faibles de mal-être et agir dès les premiers signes.
- S'accorder du temps pour soi : continuer si possible à exercer ses loisirs, ses routines ou ses activités qui font du bien ou s'engager dans de nouveaux loisirs.
- Savoir dire non notamment dans le cadre de mission pour ne pas être surchargé.
- S'autoriser à prendre des vacances et s'accorder des pauses même si l'on a l'impression que le temps de volontariat est très court.
- Essayer de se créer un réseau d'amis localement.
- Ne pas hésiter à parler de ses problèmes avec son responsable/tuteur, avec sa structure d'envoi, avec ses pairs.
- Agir sur les problèmes dès le début avant qu'ils s'enveniment notamment en communiquant.
- Garder un contact régulier avec sa famille, ses amis d'origine.
- Au besoin, France Volontaires peut vous accompagner pour trouver un accompagnement psychologique.



Us & coutumes

Voici quelques éléments à connaître pour respecter les us & coutumes et ne pas être surpris par certains comportements.

- Les salutations sont très importantes :
 - Dire bonjour et demander comment va la personne, avant toute chose.
 - Saluer les personnes âgées avec respect.
 - Raccueillir les visiteurs en faisant quelques pas avec eux.
- La tenue vestimentaire a également une grande importance. Gardons à l'esprit que la majorité de la population (95%) est de confession musulmane. Il est donc souhaitable de porter des tenues considérées comme appropriées (pantalons, robes et jupes longues, etc.), surtout lorsqu'on rencontre une autorité politique, administrative ou coutumière.
- La religion est omniprésente dans la vie des Sénégalais. L'islam au Sénégal est de type confrérique : Mouride, Tidjiane, Hibadou, Layène, etc.
- Pour des raisons religieuses ou personnelles, certaines personnes de sexe opposé se saluent sans se serrer la main. Faire la bise n'est pas dans les mœurs.
- Respecter les règles sociales de pudeur et de courtoisie.
- Manger ou donner quelque chose avec la main gauche peut être mal vu.
- Marcher sur une natte avec ses chaussures est également mal vu.
- Des enfants appelés communément "talibés" mendent dans la rue. Ils ne sont pas dangereux mais peuvent être insistants. Si vous ne voulez rien leur donner, répondez "Baa benen yonn" (= la prochaine fois).





Système législatif et juridique

Conformément à l'article 113-6 du code pénal, la loi pénale française est applicable à tout crime commis par un Français hors du territoire de la République.

Par ailleurs, les volontaires doivent obligatoirement se conformer à la législation en vigueur au Sénégal.

Précisons que "nul n'est censé ignorer la loi".

Il est important de savoir que :

- Les crimes sexuels et notamment le tourisme sexuel sont sévèrement punis par la loi.
- L'homosexualité n'est pas admise. Des peines de prison sont prononcées contre des personnes ayant recherché ou eu une relation homosexuelle. Même une simple approche ou une tentative de relation homosexuelle peut amener à une peine de prison ferme.
- La consommation et le commerce de substances illicites (y compris la marijuana sous toutes ses formes) sont sévèrement punis par la loi et réprimés dans les faits (les autorités ne font preuve d'aucune tolérance sur le sujet). Les forces de l'ordre disposent d'une grande liberté d'action à ce sujet. Une odeur de marijuana, une dénonciation autorise la police à pénétrer dans un logement de jour comme de nuit.
- La conduite en état d'ivresse est réprimée par la loi, et est passible d'un an d'emprisonnement et d'une amende de 500 000 CFA.
- L'ébriété sur la voie publique est passible de contravention. De même, la consommation d'alcool dans les lieux publics n'est pas autorisée (toutefois des nuances locales et régionales peuvent s'appliquer).



Prévention



Arrivée dans le pays

Avant son arrivée au Sénégal :

- il est recommandé de s'inscrire au [Fil d'Ariane](#) et de le mettre à jour en cas de déplacement ponctuel, que ce soit à l'intérieur du pays de mission ou dans d'autres pays.

Dès son arrivée au Sénégal :

- Il faut s'inscrire au [Registre des Français établis hors de France](#) si sa mission est supérieure à 6 mois.
- S'identifier auprès du Consulat Général de France et auprès de son ilotier.
- Si le séjour au Sénégal est de plus de 3 mois, il faut immédiatement commencer les démarches pour créer sa carte de résident étranger. (Voir encadrer juste en dessous)

Cette démarche permet au poste diplomatique, en charge de la protection des ressortissants français à l'étranger, de réagir rapidement en cas de crise majeure.

En parallèle, France Volontaires, en tant que plateforme de référence du volontariat international, a pour mission de recenser tous les volontaires présents au Sénégal quelque soit son dispositif. Contacter l'Espace Volontariats de Dakar et remplir le formulaire suivant : [se recenser](#) est essentiel.

Carte de résident étranger

Vous pouvez séjourner légalement au Sénégal pour une durée de 3 mois avec le tampon apposé sur votre passeport au moment de votre arrivée dans le pays. Avant la fin des 3 mois, il faut être muni d'une carte de résident étranger.

La demande se fait soit à la [Direction de la police des Etrangers de Dakar](#) soit dans la brigade de sûreté de certaines régions.

Il est nécessaire de commencer les démarches pour l'obtenir le plus rapidement possible pour ne pas être pris par le temps.

Voici la liste des [documents nécessaires](#) pour effectuer une demande.

Vous pouvez vous rapprocher de France Volontaires pour vous accompagner dans vos démarches.

Déplacements

Pour toute absence ou tout déplacement en dehors de la zone d'activité habituelle, il est fortement conseillé d'en demander l'accord à votre structure d'accueil, de rester joignable par téléphone et d'informer de votre présence la représentation de France Volontaires du pays de destination (si cela a lieu d'être).

En ce qui concerne les zones définies par le MEAE ([Carte des zones du MEAE](#)), sauf motifs impérieux de la mission et autorisation préalable, il est fortement déconseillé de se rendre en zone orange. Un volontaire a normalement interdiction de se trouver en zone rouge, quelle qu'en soit la raison.

Pour les volontaires sous contrat avec France Volontaires, ces dispositions sont obligatoires.

Que faire en cas de...?

- Rapatriement sanitaire
- Agression physique et vol à main armée
- Accident de la route
- Enlèvement – prise d’otage
- Cambriolage
- Carjacking
- Manifestations, pillages, troubles civils
- Incendie : lieu de travail – habitation
- Cyberattaque
- Arrestation et détention
- Extorsion - fraude - corruption
- Confinement



- Guide volontariat Sénégal

Contacts essentiels et d'urgence

EV Sénégal



ev.senegal@france-volontaires.org



+ 221 77 270 91 26

L'EV est en lien avec Thomas Cossé, référent sécurité basé au siège à Ivry-sur-Seine

Autorités consulaires



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Ambassade de France au Sénégal



+221 33 839 51 00

Permanence Consulaire



webmestre.dakar-
amba@diplomatie.gouv.fr



+221 77 639 93 59

Liste de tous les consulats
honoraires du Sénégal

Numéros d'urgence et numéros utiles

URGENCES :

SOS Médecin : +221 33 889 15 15

SAMU : +221 33 824 24 18

Pompiers : 18

Pompiers de Malick Sy : +221 33 823

03 59

Police et gendarmerie : 17 ou 18

Gendarmerie nationale : +221 800 00

20 20

Groupe Intervention Rapide : +221 77

529 01 52

Chef Brigade accidents : +221 77 529

01 03

ATTENTION NI LE 911 NI LE 112 NE
FONCTIONNE AU SÉNÉGAL

CENTRES HOSPITALIERS :

Hôpital Principal de Dakar : +221 33
839 50 50

Hôpital Le Dantec : +221 33 889 38 00

Clinique de la Madeleine : +221 33 889

94 70

Clinique Casahous : +221 33 889 72 00

Clinique du Cap : +221 33 889 02 02

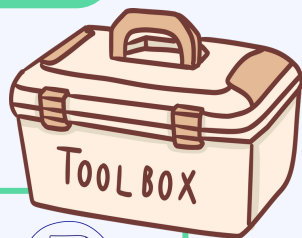
Institut pasteur de Dakar : +221 33 839

92 00

Liste de professionnel de santé de
l'ambassade de France

Liste de professionnels de santé,
d'hôpitaux régionaux, et bons plans
des volontaires

BOITE A OUTILS DU VOLONTAIRE



- Le guide sécurité
Sénégal
- La carte de numéros
d'urgence
personnels (à se
créer)
- Trousse de secours
- Banane discrète



France
Volontaires